CHAMPIONNAT U 18 FEMININ
SAISON 2026 / 2027
REGLEMENT PARTICULIER

Modification avec accord du Bureau Directeur du 21/10/2026

Pour tous les points non repris ci-après et dans les règlements généraux du CD 62, les règlements de la Ligue des Hauts de France ou les règlements fédéraux s'appliquent à tous les championnats organisés par le CD 62

La commission sportive pourrait être amenée à revoir certains points de ce règlement et y apporter des modifications

PREMIERE PHASE
Le championnat « U 18 Féminin » est composé de 8 poules de 6 équipes qui se rencontreront en matchs ALLER.
Un classement inter poules des 1er, 2éme, 3éme, 4éme, 5éme et 6éme sera effectué. Afin de qualifier les équipes au niveau régionales et ceux qui joueront dans les différents niveaux départementales

DEUXIEME PHASE
Les 3 meilleurs premiers accéderont au niveau Régional, sauf si un club a déjà une équipe qui évolue au niveau Régional. La place sera proposée à une autre équipe classée première dans l'ordre du classement

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en trois niveaux

- « ELITE» Les 5 autres équipes restantes classées 1ere et les 5 meilleures équipes classées 2éme
- « EXCELLENCE » Les 3 autres équipes restantes classées 2éme, les 8 équipes classées 3éme de chaque poule et les 5 meilleurs équipes classées 4éme.
- « PROMOTION » Les 3 autres équipes restantes classées 4éme, les équipes classées 5éme et les équipes classées 6éme

- **Attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « ELITE»**

A l'issue de la première phase

⇨ Les 5 autres équipes restantes classées 1ere et les 5 meilleures équipes classées 2éme seront reparties en 1 poule de 10 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

⇨ L'équipe classée 1ére de la poule de la 2éme phase sera championne U18F ELITE.

Attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « EXCELLENCE»

A l'issue de la première phase

⇨ Les 3 autres équipes restantes classées 2éme et les 8 équipes classées 3éme de chaque poule et les 5 meilleurs équipes classées 4éme seront reparties en 2 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

⇨ Les équipes classées 1ére de chaque poule de la 2éme phase se rencontreront en matchs ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U18F EXCELLENCE.
Dates retenues : **Week-end : 22 et 29 mai 2027**

Attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « PROMOTION»

A l'issue de la première phase

⇨ Les 3 autres équipes restantes classées 4éme et les équipes classées 5éme et les équipes classées 6éme seront reparties en 2 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

⇨ Les équipes classées 1ére de chaque poule de la 2éme phase se rencontreront en matchs ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U18F PROMOTION.

Dates retenues : **Week-end : 22 et 29 mai 2027**

N. B.
AMBLETEUSE /MARQUISE 2 reçoit salle Municipale à AMBLETEUSE
AMBLETEUSE /MARQUISE 3 reçoit salle HERVE DUBUISSON A MARQUISE

Responsable du Championnat 1ére et 2éme Phase:
Gérard LEGER
Tel: 03 21 41 93 05
og.leger@laposte.net